

**MAZARS**

**SHERPA**

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

# **SHERPA**

Siège social : 22 rue de Milan 75009 Paris

Association à but non lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2014

SHERPA

*Comptes Annuels*

*Exercice clos le*

*31/12/2014*

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association SHERPA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

SHERPA

Comptes Annuels

Exercice clos le

31/12/2014

### III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

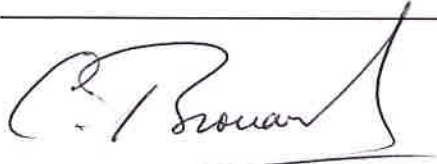
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 26 juin 2015

Le commissaire aux comptes

MAZARS

---



---

CYRILLE BROUARD

---

**ASS SHERPA**

22 RUE DE MILAN

75009 PARIS

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

APE : 9499Z

Siret : 44323289700027

***BUREAU LEVALLOIS-PERRET***

 **Sommaire**

<b>Etats de synthèse des comptes</b>	<b>1</b>
Attestation d'Expert Comptable	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Compte de résultat	6
Annexe	
<i>Règles et méthodes comptables</i>	7
<i>Faits caractéristiques</i>	9
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Autres informations</i>	20
<i>Compte Emplois Ressources</i>	23

**ASS SHERPA**

**2014**

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etats de synthèse des comptes

## Attestation d'Expert Comptable

### COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par Monsieur Willian BOURDON, Président, et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 01/08/2013, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association SHERPA relatifs à l'exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en Euros
Total bilan	152 740
Total des ressources	20 538
<b>Résultat net comptable (Déficit)</b>	<b>-39 735</b>

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à LEVALLOIS PERRET  
Le 09/06/2015

Cinthia Attlane  
Expert-Comptable



## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	6 877	6 877		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	8 444	6 780	1 664	2 409
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 000		3 000	
TIAP & autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 013		1 013	1 013
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>19 349</b>	<b>13 657</b>	<b>5 692</b>	<b>3 437</b>
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	29 997		29 997	
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	12 511		12 511	28 492
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	103 438		103 438	166 172
Charges constatées d'avance	1 102		1 102	266
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>147 048</b>		<b>147 048</b>	<b>194 930</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>166 397</b>	<b>13 657</b>	<b>152 740</b>	<b>198 367</b>

## Bilan

	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-70 178	-101 935
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-39 735</b>	<b>16 757</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>-109 913</b>	<b>-85 178</b>
Apports	140 688	155 688
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>	<b>140 688</b>	<b>155 688</b>
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>140 688</b>	<b>155 688</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Fonds dédiés sur subventions	18 852	19 563
Fonds dédiés sur autres ressources	29 997	
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>48 849</b>	<b>19 563</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	30	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	30	
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 836	10 380
Dettes fiscales et sociales	39 385	28 559
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	20 865	69 355
<b>DETTES</b>	<b>73 115</b>	<b>108 294</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>152 740</b>	<b>198 367</b>

## Compte de résultat

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	975	2 000
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	399 592	251 873
Reprises et Transferts de charge		322
Cotisations		
Autres produits	95 637	57 939
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>496 204</b>	<b>312 134</b>
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	272 065	105 751
Impôts et taxes	1 117	4 505
Salaires et Traitements	161 608	124 155
Charges sociales	58 605	41 550
Amortissements et provisions	745	8 919
Autres charges	12 619	17 027
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>506 759</b>	<b>301 906</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-10 555</b>	<b>10 228</b>
Opérations faites en commun		
Produits financiers	106	279
Charges financières	1	699
<b>Résultat financier</b>	<b>105</b>	<b>-420</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-10 449</b>	<b>9 808</b>
Produits exceptionnels		6 877
Charges exceptionnelles		
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>6 877</b>
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées	19 563	19 635
Engagements à réaliser	48 849	19 563
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-39 735</b>	<b>16 757</b>
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat	326 137	168 365
Prestations en nature		
Dons en nature		1 500
<b>Total des produits</b>	<b>326 137</b>	<b>169 865</b>
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	326 137	168 365
Personnel bénévole		1 500
<b>Total des charges</b>	<b>326 137</b>	<b>169 865</b>

## Compte de résultat

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	975	2 000
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	399 592	251 873
Reprises et Transferts de charge		322
Cotisations		
Autres produits	95 637	57 939
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>496 204</b>	<b>312 134</b>
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	272 065	105 751
Impôts et taxes	1 117	4 505
Salaires et Traitements	161 608	124 155
Charges sociales	58 605	41 550
Amortissements et provisions	745	8 919
Autres charges	12 619	17 027
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>506 759</b>	<b>301 906</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-10 555</b>	<b>10 228</b>
Opérations faites en commun		
Produits financiers	106	279
Charges financières	1	699
<b>Résultat financier</b>	<b>105</b>	<b>-420</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-10 449</b>	<b>9 808</b>
Produits exceptionnels		6 877
Charges exceptionnelles		
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>6 877</b>
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées	19 563	19 635
Engagements à réaliser	48 849	19 563
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-39 735</b>	<b>16 757</b>



## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : SHERPA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014, dont le total est de 152 740 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 39 735 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/06/2015 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2014 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les Etats financiers ont été établis en conformité avec :

- Le règlement 99.01 du 16 février 1999 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.
- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs.
- 2002-10 sur les amortissements et les dépréciations des actifs.
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

En application du Règlement n°2008-12 du 7 mai 2008 du comité de la réglementation comptable, le compte annuel des ressources est intégré dans l'annexe des comptes.

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 2 ans
- \* Matériel informatique : 2 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'association ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

## Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Aucun événement n'empêche la comparaison directe entre l'exercice 2014 et l'exercice 2013.

### Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires et ressources

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2014
PRESTATION FORMATION	975
<b>TOTAL</b>	<b>975</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 4 640 Euros

Commissaire aux Comptes : Mazars, 61 rue Henri Regnault - 92 075 Paris la Défense Cedex

#### Subventions d'exploitation

Une dotation pour fonds dédiés d'un montant total de 18 852 € a été effectuée au 31-12-2014.

#### Suivi des fonds dédiés

Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	A	B	C	A - B + C
CARAVANNE BURKINA	13 500	13 500		
SUBVENTION GDH	3 536	3 536	3 389	3 389
SUBVENTION FFI	2 527	2 527	15 463	15 463
<b>Total</b>	<b>19 563</b>	<b>19 563</b>	<b>18 852</b>	<b>18 852</b>



## Notes sur le compte de résultat

## Résultat financier

	31/12/2014	31/12/2013
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	98	95
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	8	184
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>106</b>	<b>279</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	1	699
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>1</b>	<b>699</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>105</b>	<b>-420</b>

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 877			6 877
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>6 877</b>			<b>6 877</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 200			5 200
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 244			3 244
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>8 444</b>			<b>8 444</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		3 000		3 000
- Autres titres immobilisés	15			15
- Prêts et autres immobilisations financières	1 013			1 013
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 028</b>	<b>3 000</b>		<b>4 028</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>16 349</b>	<b>3 000</b>		<b>19 349</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			3 000	3 000
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>			<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 877			6 877
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>6 877</b>			<b>6 877</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 016	520		3 536
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 020	225		3 244
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>6 036</b>	<b>745</b>		<b>6 780</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>12 913</b>	<b>745</b>		<b>13 657</b>

## Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
<b>Ventilation des dotations</b>			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		745	745
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
<b>Dotations de l'exercice</b>		<b>745</b>	<b>745</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés			
Eléments mis hors service			
<b>Diminutions de l'exercice</b>			

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 14 626 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 013		1 013
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	12 511	12 511	
Charges constatées d'avance	1 102	1 102	
<b>Total</b>	<b>14 626</b>	<b>13 613</b>	<b>1 013</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	720
DONS A RECEVOIR	964
<b>Total</b>	<b>1 684</b>



## Notes sur le bilan

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
<b>Total fonds sans droit reprise</b>				
Apports avec droit de reprise	155 688		15 000	140 688
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>	<b>155 688</b>		<b>15 000</b>	<b>140 688</b>
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	-101 935	31 757		-70 178
Résultat de l'exercice	16 757		56 492	-39 735
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>70 510</b>	<b>31 757</b>	<b>71 492</b>	<b>30 775</b>

Les fonds associatifs sont composés des éléments suivants :

Contrat d'apport octroyé par le Président de l'association et accepté par le conseil d'administration afin d'assurer la pérennité financière de l'association : Fonds Associatif avec droit de reprise selon le contrat d'apport, la reprise partielle ou totale de l'apport peut être exercée dès que la situation financière de l'association le permet et ne pourra induire une situation de cessation des paiements.

Contrat d'apport octroyé par l'association d'avocats Bourdon Voituriez Burget : Fonds Associatif avec droit de reprise selon le contrat d'apport, le droit de reprise s'exerce :

- en cas de disparition de l'association, d'une nouvelle orientation prise pour mener à bien les actions,
- lorsque l'importance des fonds propres acquis et ne justifient plus de l'existence de l'apport effectué.

La contrepartie morale de cet apport est l'intérêt porté par les apporteurs à la survie financière de l'association et à la continuité du projet associatif.